

Périmètre : 66821 ha

Zone sensible : 62145 ha

Massif forestier : 34607 ha

Bande de 200 m autour du massif : 27538 ha

Zone à débroussailler : 9450 ha

En zone U : 1931 ha

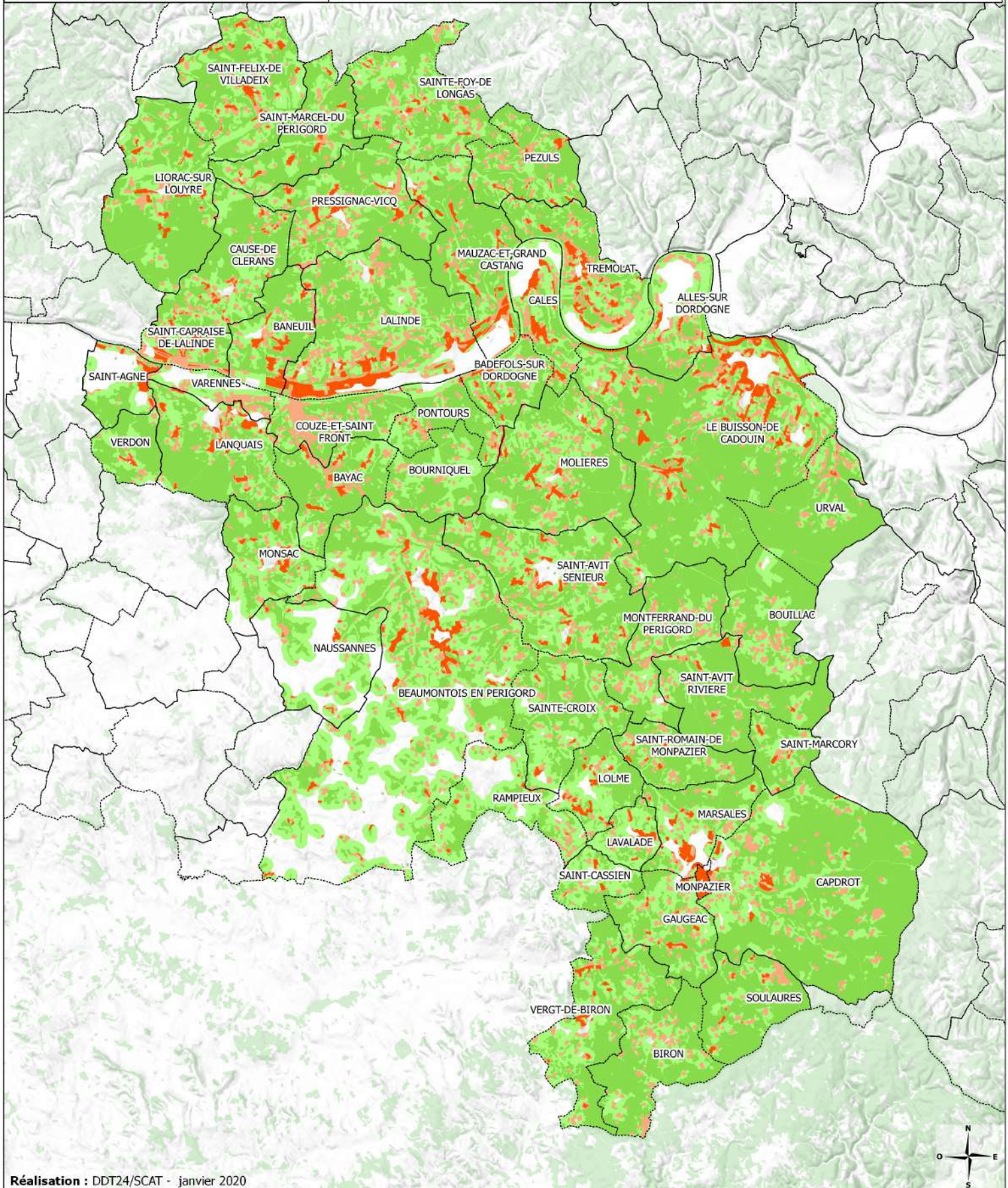
A 50 m autour des bâtiments : 7110 ha

Bastides Dordogne Périgord

Obligation de débroussaillage et zone sensible au risque d'incendie de forêt

Avertissement :

Pour un examen localisé des obligations de débroussaillage, une approche au cas par cas reste nécessaire.



Réalisation : DDT24/SCAT - janvier 2020



Direction Départementale des Territoires de la Dordogne
Cité Administrative - 24024 PERIGUEUX CEDEX

0 2.5 5 km

Sources :

IGN-F BD Forêt® version 2.0 2019
Documents d'urbanisme opposables au 14/01/2020
IGN BD Topo® 2018 (thème bâti)
IGN BD Ortho® 2017 (mise à jour du bâti - DDT24)